

## Origines de la Société Européenne de Culture

En septembre 1946, aux premières «Rencontres Internationales de Genève» consacrées à «l'esprit européen», lors d'une réunion du Comité et des invités, fut présenté et mis en discussion par M. Campagnolo un projet (\*) pour la constitution d'une société d'hommes de culture, la Société Européenne de Culture, dont le but principal devait être de sauvegarder la possibilité, si essentielle entre hommes de culture, d'un colloque menacé par l'exaspération de la lutte politique tendant à partager l'Europe et le monde en

(\*) Les soussignés, réunis à Genève à l'occasion de la première des Rencontres internationales consacrées à «l'esprit européen», convaincus de la nécessité qu'en ce moment de crise de l'Europe, les forces de la culture et de l'esprit reprennent consciemment leurs responsabilités dans le développement des événements de la vie de notre Continent et conscients du devoir qui en découle pour les hommes de culture de contribuer à ce but dans un accord fraternel, ont décidé de constituer, à Genève, la Société Européenne de Culture.

Les tâches de la Société seront, entre autres:

- 1) La préparation de rencontres de ses membres et notamment la convocation annuelle d'une conférence générale, favorisant les connaissances personnelles, indispensables, dans le domaine de l'esprit, à une collaboration vraiment féconde;
- 2) La rédaction d'un rapport annuel intitulé «l'état présent de la culture», où les événements capables d'exercer une influence sensible sur le développement culturel et spirituel de l'Europe, quelle que soit leur nature, seront signalés à l'attention du public et commentés par rapport à leur valeur pour l'esprit européen;
- 3) La préparation et la publication d'un Annuaire de la culture européenne, enregistrant les faits et les œuvres les plus importants de la vie culturelle et spirituelle de l'Europe;
- 4) La célébration de l'esprit européen par une semaine consacrée, dans tous les pays de l'Europe, à des manifestations destinées à faire participer à la vie consciente de l'esprit européen des couches sociales de plus en plus vastes.

Dans ce but, les soussignés nomment un comité provisoire de neuf membres, qui, s'inspirant des idées décrites-ci-dessus, et dans un délai de trois mois, devra:

- a) organiser la Société, en invitant à y adhérer les hommes les plus représentatifs de la culture et de l'esprit européens;
- b) rédiger les statuts de la Société;
- c) convoquer la première assemblée des membres, à laquelle les statuts seront soumis.

Genève, le 6 septembre 1946

deux camps toujours plus irréductiblement fermés l'un à l'autre. L'idée éveilla l'intérêt, sans réussir à avoir une suite à ce moment-là, les conditions matérielles faisant défaut.

Deux ans plus tard (cependant que les événements n'avaient fait qu'en souligner plus clairement encore le fondement et l'opportunité) elle fut à nouveau soumise à quelqu'un qui était en mesure de lui fournir l'appui matériel indispensable, à savoir le professeur Giovanni Ponti, député au Parlement et commissaire de l'Organisation autonome de la Biennale de Venise, présent à la manifestation genevoise. Esprit cultivé, ouvert, généreux, il n'hésita pas à accueillir la nouvelle entreprise au sein de la Biennale, lui permettant ainsi de planter ses racines sur la terrain fertile de cette solide organisation. Il en reconnut d'emblée les affinités spirituelles avec la vieille et glorieuse institution vénitienne, et vit en même temps comment elle pouvait donner à celle-ci un nouveau lustre, ainsi qu'à la ville qui allait l'héberger et qui du reste apparut immédiatement comme sa demeure d'élection. Une certain nombre d'amis italiens et étrangers furent consultés, on forma un comité restreint – l'embryon de ce qui allait devenir le Conseil exécutif – et on traça les grandes lignes de l'action à entreprendre.

Il s'agissait avant tout d'obtenir un premier groupe d'adhésions de nature à pouvoir tout à la fois mettre en lumière le caractère de la Société et lui valoir l'estime et la confiance dont elle avait besoin. On obtint rapidement les accords de principe, aussi bien sur l'idée que sur le schéma d'organisation, ce qui permit la constitution d'un comité d'initiative qui alla s'élargissant jusqu'à devenir une vaste assemblée d'environ trois cents membres, invités à se réunir pour fixer les statuts de la Société. Au premier groupe d'adhésions, pour la plupart suisses et italiennes, quelques-unes françaises et deux ou trois anglaises, vinrent s'ajouter celles de presque tous les hommes de culture, choisis parmi les plus représentatifs et les plus connus, auxquels il nous avait été donné de présenter personnellement le projet de la nouvelle entreprise, au cours d'un voyage d'un peu plus de deux semaines fait tout exprès en Suisse, en France et en Angleterre, au printemps de l'an dernier.

Il faut rappeler ici que nombre de ces adhésions ont été accordées après un examen sévère des circonstances, d'où jaillit la conviction qu'il s'agissait là d'un devoir n'admettant aucun scepticisme. Sur les quelque soixante personnalités rencontrées au cours de cette randonnée, seules quatre ou cinq ne sortirent pas d'une réserve, au reste si complètement personnelle qu'elle ne lassait place à aucun doute sérieux sur le bien-fondé de l'initiative: ne faisant bien au contraire, en certains cas, que lui apporter de nouvelles raisons d'être. C'est ainsi que les premiers contacts, recherchés dans un esprit assez systématique, représentèrent une preuve évidente de la vitalité de l'idée.

Les perplexités, les doutes, les craintes, souvent suivis de la plus chaude approbation, n'étaient après tout que la conséquence naturelle des difficultés même que la nouvelle entreprise se proposait d'affronter. Si l'Europe et le monde n'avaient pas menacé de se scinder en deux camps hostiles, si cette scission n'était pas apparue de nature à briser l'unité de la culture, en empêchant tout échange entre hommes de culture, en allant parfois jusqu'à adultérer leur propre langage, il eût été dénué de tout fondement de vouloir resserrer en un pacte de solidarité les hommes de culture pour une défense efficace de leurs conditions mêmes d'existence. Le seul fait que la tension politique avait atteint les limites les plus dangereuses était là pour prouver la nécessité d'une action prompte et énergique. L'idée ne vint à personne de refuser son adhésion en invoquant comme prétexte le droit ou l'intérêt pour l'homme de culture à demeurer étranger à la lutte: bien au contraire, tous reconurent qu'il ne leur était désormais plus loisible de se retirer dans cette tour d'ivoire où ils avaient naguère tenté de s'enfermer et d'où ils avaient été arrachés par tant de violences.

*(Extrait du 1<sup>er</sup> numéro de «Comprendre», mai-juin 1950)*

### **Discours inaugural de l'Assemblée constitutive (\*)**

*(extraits)*

Solidaires, nous les sommes tous, par une sorte de réversibilité, du bien et du mal que l'on fait dans le monde. Notre cellule de solitaires qui ne peuvent demeurer seuls laisse entrer le grand vent de l'humanité. Il est inévitable donc, comme conséquence, que l'homme de culture ait ses propres engagements, assume ses propres responsabilités à l'égard des groupes humains auxquels nécessairement il appartient. Un homme parmi les hommes: cette condition peut ne pas être choisie, mais elle est inévitable.

Nous devrions donc conclure qu'il ne nous reste plus qu'à nous perdre et à disparaître dans la mêlée? qu'il n'y a plus de place pour nous dans ce monde tel qu'il est, tel qu'il devient? que nous n'avons plus de fonction spécifique et que le temps où la culture servait d'impulsion profonde et de conscience vigilante à l'histoire est révolu pour toujours?

---

*(\*) Prononcé par M. Diego Valeri, au nom du Comité promoteur de la Société.*